

Université de Mohamed Boudiaf, M'Sila
Faculté des sciences économiques et de gestion

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE


Guide méthodologique pour la préparation d'un projet de
recherche scientifique

(Thèse de doctorat)

**Préparée par Boudjemaa Amroune
Ph.D. en administration des affaires
Enseignant au département de gestion**

PRINCIPALES COMPOSANTES DU PROJET DE RECHERCHE ET DU RAPPORT DE RECHERCHE

Projet

1. Choix du sujet et construction de la bibliographie
2. Formulation du problème
3. Énonciation de l'hypothèse
4. Construction du cadre opératoire
5. Choix de la stratégie générale de vérification
-  6. Choix de la ou des techniques de collecte de l'information
7. Choix de la ou des techniques d'analyse des données
8. Présentation des conclusions anticipées

Rapport

1. *Partie introductive*
Reprise en abrégé des points 1 à 8 du projet de recherche.
2. *Partie centrale*
Présentation et discussion des principaux résultats de l'analyse selon le cadre opératoire établi dans le projet.
3. *Conclusion*
Discussion des résultats de l'analyse par rapport à la vérification de l'hypothèse, retour critique sur la méthode utilisée et proposition de pistes de recherche éventuelles.
4. *Bibliographie du rapport de recherche*



CHOISIR UN INSTRUMENT DE COLLECTE DE L'INFORMATION



Questionnements

- 1) Après avoir déterminé la stratégie de vérification, c'est quoi le prochain souci?**
- 2) Un instrument de recherche pose-t-il un problème lors du choix d'une stratégie de vérification?**
- 3) Y a-t-il un lien entre le choix de la stratégie de vérification et le choix de l'instrument de la collecte de données?**
- 4) Alors, c'est quoi l'instrument type de la collecte de données?**
- 5) Le choix entre les types des instruments de collecte de données repose-t-il sur des critères?**
- 6) Alors, quelles sont-elles les modalités de choix des techniques de collecte de l'information?**

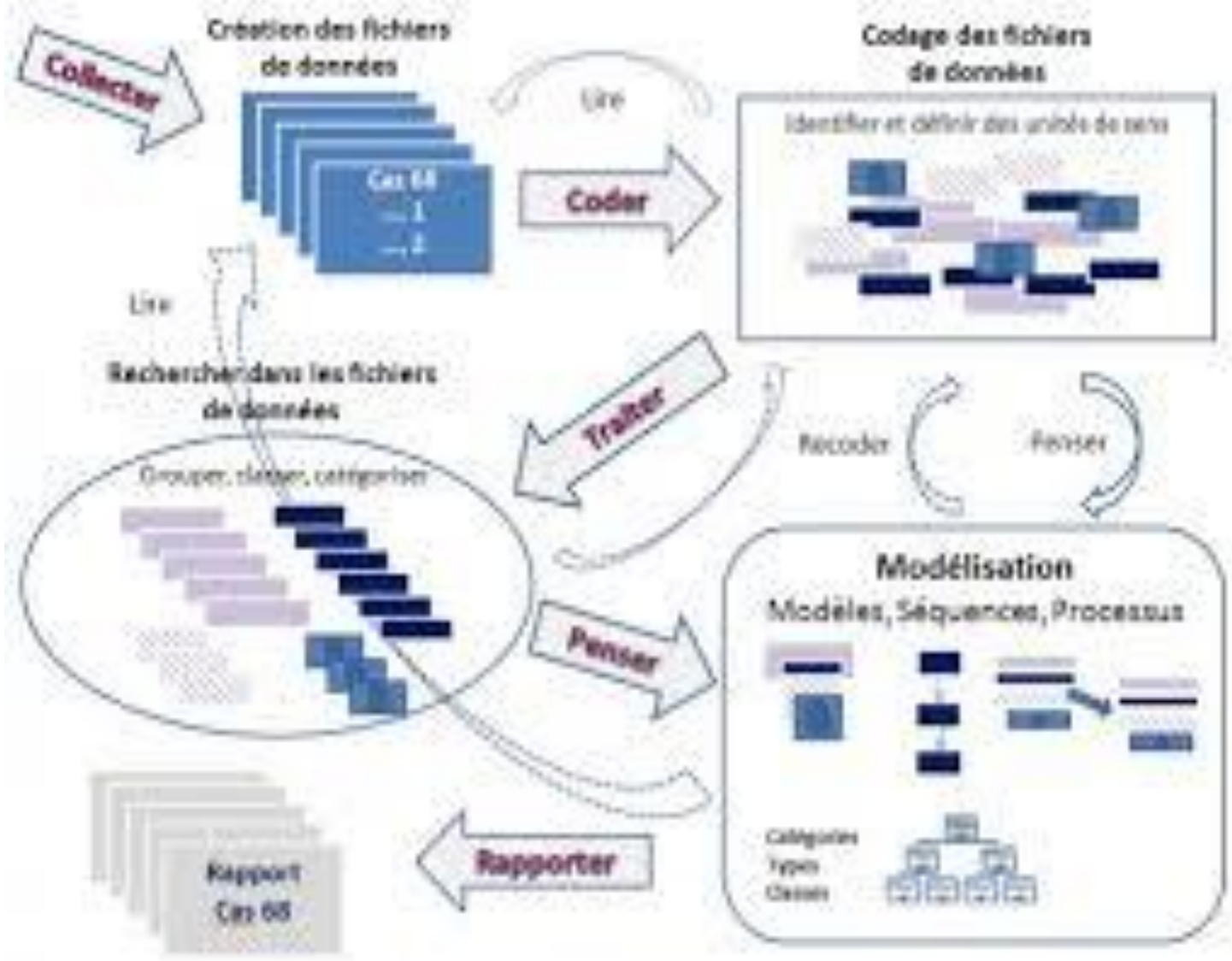
Objectifs du cours

- 1. Connaître les types d'information à collecter pour un projet de recherche**
- 2. Connaître les types d'instrument de recherche scientifique**
- 3. Bien maîtriser les modalités d'utilisation des techniques de collecte d'information**
- 4. Bien maîtriser les critères d'évaluation des techniques de collecte de l'information**

Plan de cours

CHOISIR UN INSTRUMENT DE COLLECTE DE L'INFORMATION

- 1) Quel type d'information à sélectionner?
- 2) Quel type d'instrument à utiliser?
- 3) Modalités d'utilisation des techniques de collecte de l'information
- 4) Critères d'évaluation des techniques de collecte de l'information
- 5) Résumé
- 6) Illustration



Mise en situation

- ❖ Dans le monde judiciaire, **la présentation de la preuve** constitue toujours un moment important qui, souvent, détermine la nature du jugement rendu. Et pour préparer sa preuve, un avocat ne peut se contenter d'aligner uniquement des points de droit, il doit aussi recueillir et utiliser tous les faits de nature à **étayer son argumentation**.
- ❖ C'est un peu la **même procédure** en recherche scientifique où la **collecte de l'information** est une **étape importante** du travail empirique PARCE QU'ELLE FOURNIT l'élément de base pour la **vérification de l'hypothèse**. La quantité d'information, sa nature et son degré d'accessibilité constituent autant **des conditions au succès ou à l'échec de l'effort de vérification**.
- ❖ Voilà pourquoi il faut, ici aussi, procéder méthodiquement et, surtout, éviter de consulter rapidement quelques ouvrages pour en tirer des faits épars qu'on alignera n'importe comment dans un semblant de démonstration. On doit obtenir tous les faits, mais **ne recueillir que les faits pertinents**.

Fin de la mise en situation

I Quel type d'information sélectionner?

- ❖ Le cadre opératoire et la stratégie de vérification indiqueront exactement quel type d'information ou quelle catégorie **de faits il faudra recueillir** pour vérifier l'hypothèse.
- ❖ Nous avons posé en hypothèse une relation spécifique à démontrer sur un sujet donné. Le cadre opératoire nous a permis de **préciser** les **référénts empiriques** sur lesquels concentrer notre attention pour mener l'étude à bien; la stratégie de vérification est venue **POUR AJOUTER** des **éléments supplémentaires de précision**.

I Quel type d'information sélectionner?

- ❖ Au moment de la **collecte de l'information**, il n'est pas nécessaire de **recenser tous les faits** sur le sujet plus large de la recherche. Tout ce dont on a besoin, c'est de **l'information** directement **pertinente aux concepts opératoires de l'hypothèse** précisés dans le cadre opératoire par des variables et par des indicateurs.
- ❖ On doit cependant **posséder toute l'information** nécessaire relative aux éléments du **cadre opératoire**, autrement la vérification de l'hypothèse pourrait s'avérer difficile.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

- ❖ Selon la nature de l'analyse, la recherche empirique pourra nécessiter un seul ou une combinaison de deux ou trois instruments de collecte d'information. Le projet de recherche précisera celui ou ceux qui seront privilégiés par le chercheur.



2 Quel type d'instrument utiliser ?

❖ Nous allons maintenant **PRÉSENTER BRIÈVEMENT** quelques **instruments potentiels** de collecte de l'information. NOUS N'IRONS PAS CEPENDANT PAS JUSQU'À INDIQUER LA FAÇON D'UTILISER CHAQUE INSTRUMENT, car cela irait à l'encontre des objectifs de concision de ce guide (cours de guide en méthodologie de recherche).

1. L'observation documentaire
2. L'entrevue (ou l'entretien)
3. Le sondage
4. L'observation directe
5. L'observation participante

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.1 L'observation documentaire

- ❖ L'observation documentaire est l'instrument de collecte de l'information le **plus utilisé** en science politique, sciences sociales, sciences d'histoire et même en sciences économiques et de gestion.
- ❖ Selon cette technique, le chercheur **consulte des documents** desquels il existerait une **information factuelle** (statistiques ou faits bruts de comportement verbal, telle une déclaration ministérielle, ou non verbal, tels un vote, une visite, etc.) ou **des opinions** ou **des conclusions scientifiques** qui lui serviront à appuyer son argumentation.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.1 L'observation documentaire

- ❖ Les **catégories de documents** pouvant faire l'objet d'observation documentaire sont les mêmes que les catégories de classement étudiées à l'étape de **la présentation de la bibliographie**: (ouvrages spécialisés, documents officiels, périodiques spécialisés, autres périodiques et sources d'Internet).
- ❖ Il est certain que les **documents officiels** prennent une importance particulière à l'étape de la collecte de l'information, puisqu'ils constituent une **source privilégiée d'information de première main**.
- ❖ Les autres catégories contiennent plutôt des sources secondaires d'information qui sont moins utiles à cette étape.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.2 L'entrevue (ou l'entretien)

- ❖ L'entrevue (ou l'entretien) est un moyen par lequel le chercheur tente d'obtenir des informations, **qui ne se trouvent nulle part ailleurs**, auprès de personnes ayant été le plus souvent **témoins** ou **acteurs** d'événements sur lesquels porte la recherche.
- ❖ L'entrevue peut prendre **différentes formes** SELON l'objet de la recherche, les sujets interrogés ou les modalités techniques de réalisation de l'entretien. Utilisée comme instrument d'appoint, l'entrevue est utile surtout au début et à la fin de la recherche.

2.2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.2 L'entrevue (ou entretien)

- ❖ **Au début de la recherche**, elle sert essentiellement à s'assurer que les grands axes retenus pour la recherche s'appuient sur des bases solides et peut permettre de **découvrir des pistes de recherche insoupçonnées**.
- ❖ **À la fin d'une recherche**, elle sert plutôt à assurer le bien-fondé de certaines conclusions auxquelles on est parvenu ou encore nuancer certains jugements analytiques.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.2 L'entrevue (ou entretien)

- ❖ Peu importe sa forme ou le moment de la recherche où l'on fait appel, il est toujours très important de consigner, pendant ou après l'entretien, les renseignements recueillis.
- ❖ Par ailleurs, il est recommandé de **RÉALISER plusieurs entrevues pour assurer**, par la confrontation des renseignements recueillis, **la véracité des informations obtenues**.
- ❖ L'entrevue sert, en principe, à obtenir l'information fournie par le sujet ; l'entrevue peut aussi servir à observer les réactions du sujet **aux stimuli produits** par le chercheur.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.3 Le sondage

Le sondage est une **enquête d'envergure RÉALISÉE** auprès de plusieurs centaines de personnes afin de recueillir, de façon systématique, un ensemble d'informations pertinentes sur la population au moyen de rencontres personnelles, d'envois postaux ou d'appels téléphoniques.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

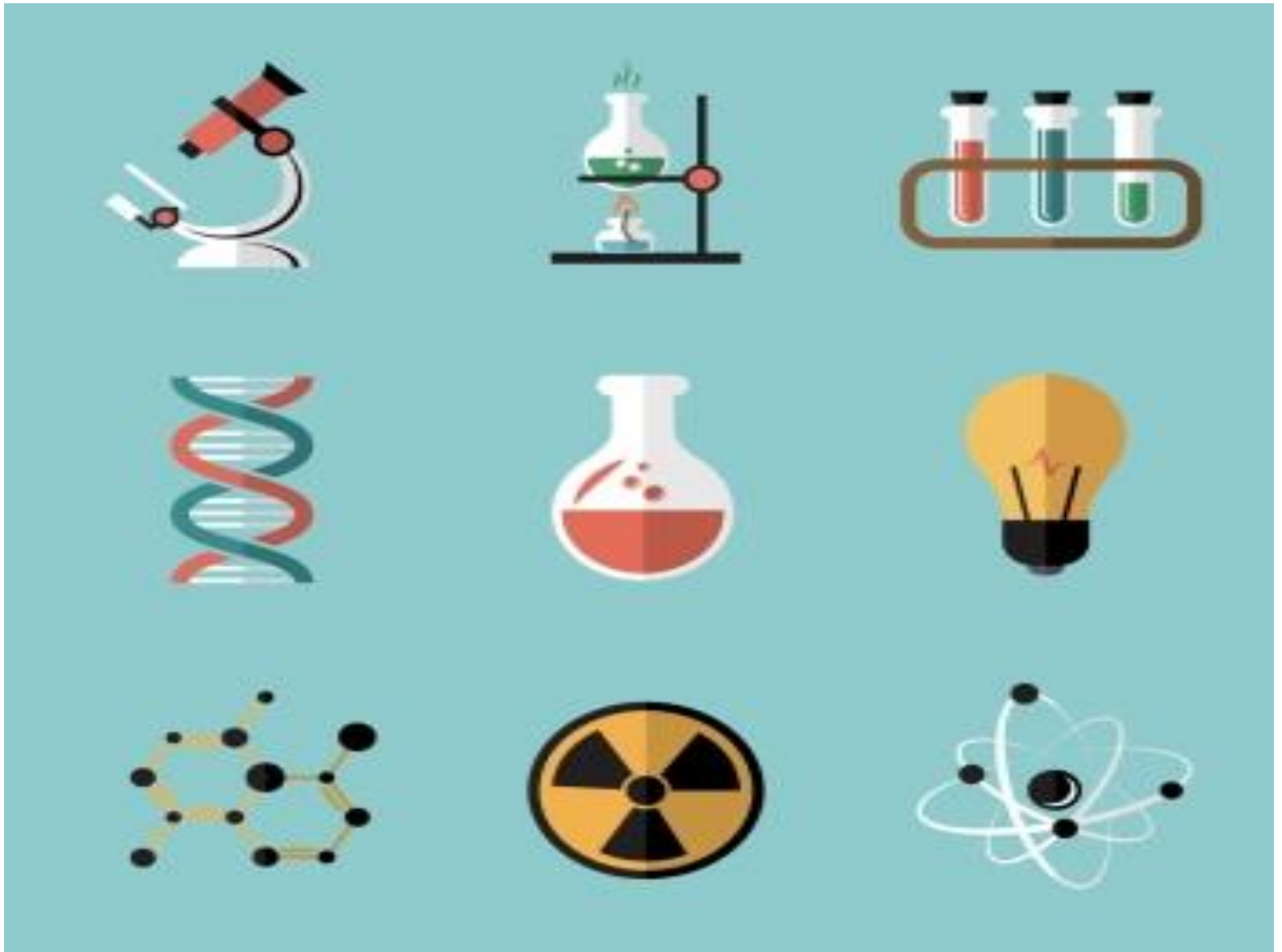
2.3 Le sondage

- ❖ On distingue **trois grands types de sondages** : sondages auto-administrés (auxquels les sujets répondent librement) par la poste par exemple, sondages administrés par le chercheur par téléphone et sondages administrés par voie d'entrevues.
- ❖ Lorsqu'on procède à une nouvelle enquête par sondage comportant des questions qui n'ont jamais été posées avant, on a avantage à commencer par un prétest sur quelques dizaines de sujets.
- ❖ **On sonde un échantillon, pas la population.** Dans un échantillon aléatoire (tiré au hasard), tous les éléments de la population ont la même chance d'être choisis.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.3 Le sondage

- ❖ **Un échantillonnage stratifié** consiste à **diviser la population en strates** et à **tirer des échantillons aléatoires** dans chaque strate. Les **résultats sont pondérés** en fonction de **l'importance de chaque strate** dans la population.
- ❖ **Les résultats des sondages publiés** régulièrement dans les **journaux** sont devenus des instruments pour **publiciser les opinions d'une population** à un moment précis dans le temps, et ce sur des sujets de nature politique, économique ou socioculturelle.
- ❖ **Les sondages peuvent également servir à recueillir des informations factuelles** qui nous permettront de **vérifier** certaines **relations posées en hypothèse**.



2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.4 L'observation directe

Moins utilisée en science politique, économiques et de gestion que les instruments précédents, l'observation directe consiste, pour un chercheur, à observer directement son objet d'étude ou le milieu dans lequel le phénomène se produit afin d'en extraire que les renseignements pertinents à sa recherche.

C'est le cas par exemple,

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.4 L'observation directe

C'est le cas par exemple,

- D'un chercheur qui se rendrait sur place pour étudier certains aspects de la vie d'une communauté villageois ou paysanne,
- Ou d'un chercheur que l'on autoriserait à assister à certaines réunions de commissions parlementaires ou à suivre le processus de prise de décision au sein de certaines officines gouvernementales ou privées.
- **L'observation directe FAVORISE** une connaissance beaucoup plus approfondie de l'objet d'étude que tout autre instrument de collecte d'information. Elle exige en revanche un **effort beaucoup plus systématique** de la part du chercheur étant donné les **risques beaucoup plus grands de BIAIS** ou **D'INTERFÉRENCES** inhérents à l'utilisation de cet instrument.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.5 L'observation participante

L'observation participante est en quelque sorte une variante de l'observation directe au sens où le chercheur n'est plus uniquement spectateur, **MAIS** devient, cette fois, également acteur à l'égard du phénomène ou du milieu qu'il observe. En somme, la **DISTINCTION** entre chercheur et sujet disparaît dans l'observation participante.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.5 L'observation participante

Exemple :

- Ce fut le cas du **politologue** que le président Kennedy avait **invité à travailler à la Maison-Blanche** au début des années 1960. Ce politologue, il avait participé comme membre à part entière aux décisions du Conseil national de sécurité au moment de la crise des missiles de 1962.
- À son départ de la Maison-Blanche, il avait utilisé certaines de ses observations pour réaliser une étude SUR la prise de décision américaine pendant cette crise en fonction de **l'approche bureaucratique**.
- **Il est inutile d'insister** sur le fait que les **risques d'interférences** auxquels nous avons fait allusion dans le cas de l'observation directe sont encore **plus présents ici**.

Fin d'exemple.

2 Quel type d'instrument utiliser ?

2.5 L'observation participante

Alors,

- ❖ **L'observation documentaire, l'entrevue et le sondage** sont les instruments les plus couramment utilisés pour la collecte de l'information en science politique, économique et de gestion, tout simplement parce qu'ils sont **plus faciles à utiliser** que les autres. En contrepartie, l'observation directe et l'observation participante DÉPENDENT beaucoup de **la nature du sujet à traiter**.
- ❖ **L'observation participante** est particulièrement tributaire **d'éléments contextuels** et parfois **même du hasard**. C'est pourquoi la majorité des travaux en sciences politiques, économiques et de gestion ont été exécutés soit par **l'observation documentaire**, soit **par l'entrevue** ou encore par **le sondage**.



3 Modalités d'utilisation des instruments de collecte de l'information

- ❖ Dans un projet de recherche, on doit **préciser** et **justifier son choix en matière d'instruments de collecte de l'information**. Il faut également préciser les paramètres ou les modalités d'application de l'instrument ou des instruments retenus. Ces modalités varient selon l'instrument choisi.
- ❖ Ainsi, dans le cas de **l'observation documentaire**, il faut **indiquer** au moins la période de la consultation et préciser les sources privilégiées et le type et la nature des publications officielles que l'on compte utiliser. Par exemple, s'il s'agit de documents statistiques ou de banques de données. Il faut en **établir la pertinence** par rapport au sujet à traiter, à la base de calcul ou à l'accessibilité des séries statistiques.
- ❖ Dans le cas de **l'entrevue et du sondage**, il convient au moins de **préciser** et de **justifier l'échantillon retenu** (nombre et type de répondants).

3 Modalités d'utilisation des instruments de collecte de l'information

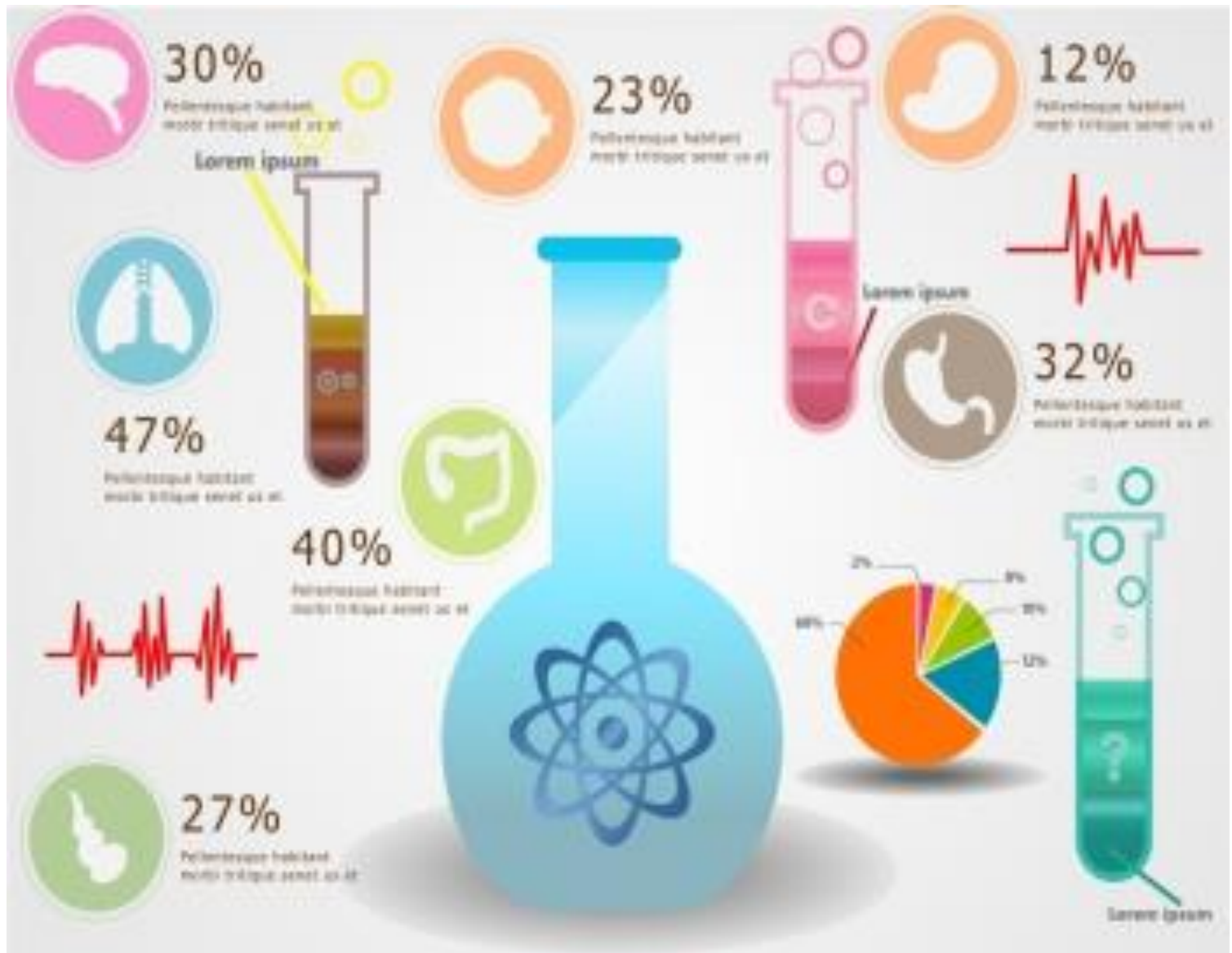
- ❖ Pour l'entrevue, il peut être utile d'annexer le protocole d'entrevue ou d'indiquer les grands thèmes sur lesquels porteront les questions afin que renvoie bien comment l'instrument servira à la vérification de hypothèse.
- ❖ Pour ce qui est **du sondage**, il est nécessaire de **fournir des précisions** concernant le format, le mode d'administration et les questions retenues.
- ❖ Enfin, dans **le cas de l'observation directe et de l'observation participante**, il faut déterminer la nature du phénomène observé et l'application de l'observation.
- ❖ L'énoncé de ces **précisions et justifications est nécessaire** d'abord pour le chercheur lui-même,

CAR

3 Modalités d'utilisation des instruments de collecte de l'information

CAR

Il ne suffit pas de savoir quel instrument on va utiliser, il faut également être **CONSCIENT** des **avantages** à utiliser d'un instrument plutôt qu'un autre, ainsi que des **difficultés** éventuelles d'application de l'instrument retenu. Le projet de recherche contribue à cette prise de conscience et, ce faisant facilite l'analyse ultérieure.



4 Critères d'évaluation des techniques de collecte de l'information

Le choix des instruments de la collecte de l'information S'EFFECTUE SUR LA BASE DE PLUSIEURS CRITÈRES précis que le chercheur devra énoncer clairement. Voici une liste de **cinq critères** importants qui servent à évaluer et à comparer les techniques de collecte de l'information :

- 1) La **réactivité d'une mesure** est la **possibilité que cette mesure soit faussée** par la **présence de l'observateur**.
- 2) **La fiabilité de l'instrument de mesure** est la capacité de l'instrument de mesurer fidèlement un phénomène.
- 3) **La validité d'un instrument de mesure** indique la capacité de l'instrument bien mesurer le phénomène à l'étude ainsi que son potentiel de généralisation.
- 4) **La facilité d'accès aux données brutes** et le coût de la collecte et de la mise en forme de ces données.
- 5) **Les aspects/obstacles éthiques** (consentement et anonymat des sujets) liés à l'utilisation d'un instrument de collecte. Ces aspects sont discutés plus longuement dans la huitième étape de ce manuel.

4 Critères d'évaluation des techniques de collecte de l'information

Du point de vue de ces critères,

L'observation documentaire :

L'observation documentaire a **plusieurs avantages**.

- ❖ **La réactivité** de la mesure obtenue par l'observation documentaire **est faible** et souvent **totale^{ment} absente** (parce que l'information est recueillie auprès de sources qui n'anticipent pas qu'un chercheur viendra les consulter). Son coût et son accès sont faciles et elle ne pose pas de problème éthique.
- ❖ **Par contre**, l'observation documentaire a **un désavantage** certain lié au fait que le chercheur est prisonnier des sources d'information existantes, donc pas libre de produire les données qui conviennent certaines recherches. **Autre désavantage** de l'observation documentaire : **la réactivité est toujours possible** LORSQUE les gens qui fournissent l'information savent que cette dernière servira la recherche.

4 Critères d'évaluation des techniques de collecte de l'information

Du point de vue de ces critères,

L'entrevue :

- ❖ **L'avantage principal** de l'entrevue est qu'elle établit un contact direct avec le sujet. L'entrevue est donc recommandée lorsqu'un contact direct avec le sujet est souhaitable parce que l'information recherchée porte sur des **questions trop complexes** pour faire l'objet d'un sondage sur des comportements trop intimes pour être directement observés.
- ❖ **Un autre avantage** de l'entrevue est **sa validité élevée**. Par contre, la réactivité de la mesure par entrevue est maximale parce que la collaboration du sujet est nécessaire. Le **coût** de l'entrevue est en **général plus élevé** que celui des autres instruments de collecte de l'information. Enfin, l'entrevue peut poser des problèmes éthiques.

4 Critères d'évaluation des techniques de collecte de l'information

Du point de vue de ces critères,

Le sondage :

- ❖ **La réactivité** de la mesure obtenue par voie de sondage **varie**, en principe, **selon qu'on procède à un sondage** par la poste (moins réactif) ou un sondage par téléphone (plus réactif). Le **faible coût** des enquêtes postales ou par téléphone est **un atout important** dont les chercheurs savent tirer avantage.
- ❖ **La validité** de la mesure obtenue par sondage (postal ou téléphonique) **est moindre QUE** la validité des mesures obtenues **par sondage par entrevue**. Ceci parce que le sondage par entrevue donne des possibilités d'observer les sujets que les méthodes ne donnent pas.

4 Critères d'évaluation des techniques de collecte de l'information

Du point de vue de ces critères,

L'observation directe:

- ❖ **L'avantage principal** de l'observation directe est la validité des mesures ainsi produite, ceci parce que le **chercheur est sur le terrain**.
- ❖ **Les désavantages** de l'observation sont le **manque de fiabilité** (observation personnelle donc subjective), le **manque de potentiel de généralisation** et de la **réactivité de la mesure obtenue**.

4 Critères d'évaluation des techniques de collecte de l'information

Du point de vue de ces critères,

L'observation participante:

- ❖ Paradoxalement, **l'observation participante** peut contribuer à diminuer la réactivité (c'est en partie pourquoi cette méthode a été inventée) parce qu'elle permet d'observer certains comportements à l'insu des type d'observation participante.
- ❖ Elle fait cependant appel à la **supercherie**. Il soulève donc des **problèmes éthiques**.



5 Résumé

- 1) La collecte de l'information DOIT être réalisée de façon sélective. Le cadre opératoire et la stratégie de vérification DÉTERMINENT la nature de l'information à recueillir.
- 2) Le projet de recherche DOIT préciser les instruments qui seront privilégiés par le chercheur, et ce pour le bénéfice de la collecte de l'information. En science politique, sociales, économiques et de gestion, l'observation documentaire, l'entrevue et le sondage sont les **trois instruments les plus utilisés** pour ce faire.
- 3) Le projet de recherche DOIT également préciser et justifier les modalités d'application des instruments retenus pour la collecte de l'information sur la base de **critères précis.** C'est pour le chercheur **un exercice nécessaire** qui lui permettra de prévoir les difficultés éventuelles à ce niveau et lui facilitera l'analyse de son sujet d'étude.

2.5 Résumé

Comment choisir une technique de collecte de l'information

- 1) **Bien analyser** le cadre opératoire afin de DÉTERMINER le type d'information nécessaire pour l'analyse que l'on se propose d'effectuer.
- 2) **Apprécier** au mieux **la démarche** par chacune des principales techniques de collecte de l'information.
- 3) **Analyser attentivement** le type d'information à recueillir pour réaliser la recherche.
- 4) **Choisir la technique** de **collecte l'information** en fonction des étapes précédentes en **justifiant son choix** et en **précisant les paramètres** en fonction desquels la technique retenue sera utilisée.

6 Illustration

ILLUSTRATION

du choix de stratégie de vérification
et des instruments de collecte de l'information

Titre (rappel)

L'utilisation des sondages d'opinion par les décideurs politiques

Rappel du cadre opératoire

Nous avons précisé les attributs et les niveaux de mesure de certaines variables d'explication de la relation entre l'opinion publique et les décisions gouvernementales. Notre cadre opératoire met l'accent plus particulièrement sur les variables et les indicateurs associés à la nature de l'opinion publique telle qu'elle est révélée par les résultats de sondages et aux courroies de transmission institutionnelles entre l'opinion publique et les décisions de politique publique.

La stratégie de vérification

Au terme de nos opérations de conceptualisation du problème de recherche, nous pouvons constater deux choses. Premièrement, il existe beaucoup de résultats de sondages associés aux décisions (ou non-décisions) gouvernementales. Autrement dit, nous disposons d'un grand nombre d'observations potentielles. Deuxièmement, nous pouvons constater que les données de certaines variables et de divers indicateurs dans notre cadre opératoire sont faciles à cueillir et à quantifier. Les données faciles à colliger sont les données sur l'opinion publique et les décisions gouvernementales qui servent à construire la variable dépendante et les variables indépendantes, ainsi que les données de trois variables antécédentes (domaine de politique, idéologie du parti au pouvoir, date du sondage).

Stratégie corrélationnelle : nous allons donc tirer avantage de ces deux atouts en choisissant une stratégie de vérification corrélationnelle portant non seulement sur les variables que nous venons juste d'énumérer mais sur beaucoup d'observations. L'avantage d'une telle stratégie tient précisément au grand nombre d'observations, ce qui veut dire que nous pourrions généraliser nos résultats de recherche sans trop risquer de nous tromper.

Toutefois, une stratégie de vérification purement quantitative se heurte à deux obstacles. Premier obstacle : les variables intermédiaires

et certaines variables antécédentes de notre cadre opératoire ne seront pas prises en compte dans ces tests, soit parce que la collecte des données de ces variables sur un grand nombre de cas est trop compliquée (par exemple, au Canada, les données sur l'effort financier de mobilisation de l'opinion devront vraisemblablement faire l'objet de demandes spéciales en vertu de la Loi sur l'accès à l'information) soit parce que ces données sont difficilement quantifiables (c'est la cas, par exemple, des initiatives parlementaires et gouvernementales). Deuxième obstacle: nous avons vu à l'étape de la formulation du problème que notre question spécifique de recherche soulève deux questions subsidiaires importantes ayant trait à la direction de la causalité dans la relation entre l'opinion et les décisions gouvernementales politiques, d'une part, et à l'interprétation des résultats de sondages par les élites dirigeantes, d'autre part. Ces deux questions subsidiaires sont malheureusement trop complexes pour être étudiées sérieusement à l'aide d'analyses uniquement corrélationnelles.

Étude de cas: pour surmonter ces deux obstacles, nous utiliserons un devis de recherche synthétique par étude de cas. Contrairement au test corrélationnel qui portera sur l'ensemble des observations, notre devis par étude de cas reposera sur peu d'observations (quelques sondages seulement); en revanche, cela nous permettra de couvrir le terrain en profondeur par l'analyse d'un grand nombre de variables, en particulier les variables qui posent des problèmes dans le devis corrélationnel. Autrement dit, la stratégie de vérification par étude de cas nous donnera des éléments de preuve que la stratégie de vérification corrélationnelle est incapable de nous fournir.

Choix du cas à étudier: dans cette recherche, nous allons étudier l'utilisation des résultats de sondages d'opinion par les décideurs gouvernementaux dans le domaine de la politique canadienne du maintien de la paix pendant les dix dernières années. Le terme « maintien de la paix » est entendu ici au sens large et couvre donc non seulement les opérations de maintien de la paix proprement dites mais aussi les opérations de diplomatie préventive et de rétablissement de la paix prévues au chapitre IV de la Charte des Nations Unies. Concrètement, cela veut dire que nous étudierons six interventions: guerre du Golfe, Somalie, Bosnie, Haïti, Kosovo et Timor oriental.

6 Illustration

Plusieurs considérations ont guidé notre choix :

- ◇ Les questions de politique de maintien de la paix ont donné lieu à des sondages fréquents. La pertinence et la validité de nos résultats de recherche seront d'autant plus fortes que ces résultats reposent sur un grand nombre de sondages.
- ◇ Les interventions des troupes canadiennes à l'étranger, dans des zones souvent dangereuses, ne manquent pas de soulever des débats publics dans la population.
- ◇ Il s'agit d'événements récents sur lesquels nous disposons d'une riche information. Cela nous permettra de décrire la relation entre opinion et politiques en profondeur, de façon à mieux vérifier la vraisemblance des explications théoriques de cette relation.
- ◇ Il y a eu plusieurs interventions auxquelles plusieurs pays ont participé. Cela nous permettra de comparer les caractéristiques de la relation entre opinion et politiques propres à chaque intervention et à chaque pays participant. La comparaison entre le Canada, les États-Unis et les pays européens sera privilégiée à cette occasion.

Instruments de collecte de l'information

La collecte des données d'opinion publique qui serviront à construire la variable dépendante et les variables indépendantes se fera par observation documentaire, en consultant les résultats de sondages Gallup administrés périodiquement à un échantillon représentatif de la population canadienne par l'Institut canadien d'opinion publique. Les résultats de sondages Gallup sont disponibles auprès du Canadian Gallup Poll Index de l'Université Carleton (accessible par le Web). Nous ne retiendrons que les résultats de sondages portant sur des questions politiques suffisamment précises pour pouvoir déterminer si la solution proposée a fait l'objet d'une décision gouvernementale ou non. Dans l'étude de cas, nous cueillerons les résultats de sondages d'opinion sur les questions de maintien de la paix en Europe et aux États-Unis.

Nous utiliserons aussi l'observation documentaire pour cueillir l'information sur les décisions gouvernementales. Les données de décisions gouvernementales incluent les lois votées par le Parlement, les décisions réglementaires et budgétaires, les jugements de la cour,

6 Illustration

les traités diplomatiques. Ces données seront cueillies dans les archives et les répertoires où les événements et décisions politiques sont indexés annuellement, en particulier *Canadian Annual Review of Politics and Public Affairs*, *Canadian News Facts*, *Facts on File* et *Keesing's Contemporary Archives*. Ces mêmes sources seront utilisées pour la collecte des données d'initiatives gouvernementales et d'initiatives des groupes de pression servant à construire les variables intermédiaires du cadre opératoire. Nous procéderons aussi à une analyse de contenu des médias écrits (un quotidien national et un hebdomadaire national) sur les questions de maintien de la paix.

Une partie de l'information pour l'étude de cas sera cueillie par voie d'entrevues auprès des décideurs, des représentants des groupes d'intérêt, de journalistes et d'organismes de sondages. Nous construirons un tronc commun de questions d'entrevues à partir duquel nous choisirons celles qui paraîtront les plus pertinentes dans chaque situation d'entrevue. Certaines questions d'entrevues seront destinées à clarifier comment les élites gouvernantes manipulent les perceptions de l'opinion publique. D'autres questions d'entrevues porteront sur les sources d'information autres que les sondages qui peuvent être utilisées par les décideurs politiques pour construire leur interprétation de l'opinion. Les entrevues seront semi-directives de façon à permettre aux enquêteurs d'« ajuster le tir » en fonction des sujets soulevés par les répondants.

Références bibliographiques utilisées

❖ Référence principale

- 1) Mace Gordon et François Pétry. (2000). Guide d'élaboration d'un projet de recherche, 2^e édition. Les Presse de l'Université Laval, Québec, Canada.

❖ Références secondaires

1. Thietart Raymond-Alain et Coll. (2007). Méthodes de recherche en management. Dunod, Paris, France.
2. Gavard-Perret Marie-Lavure, Gotteland David et Jolibert Alain. (2008). Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion. Pearson Éducation France, Paris, France.
3. Noel Alain. (2011). La conduite d'une recherche : mémoire d'un directeur. Les éditions JFD, Montréal, Canada.
4. Moschetto Bruno-Laurent. (2011). Le mémoire de Master en sciences de gestion. El Economica, Paris, France.